



**Association Pour les Nations Unies
Belgique**

Bulletin d'information – septembre / octobre 2022

[Télécharger la version pdf](#)

L'[Association pour les Nations Unies](#) (APNU) est une association sans but lucratif de droit belge qui a pour objectif de permettre aux francophones de Belgique de s'informer et de s'exprimer sur les [Nations Unies](#) et leurs actions.

Chers membres et sympathisants,

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier pour votre fidélité. Nous mettons tout en oeuvre pour conserver un lien étroit avec nos membres. Plusieurs conférences sont ainsi prévues dans les prochains mois. Nous vous invitons à suivre attentivement l'actualité de l'APNU via le bulletin d'information, le site web www.apnu.be et les réseaux sociaux.



SOMMAIRE

À LA UNE

1. « La Conférence de l'ONU sur les océans : un moment clé à l'aube de deux grandes négociations pour la protection de la biodiversité marine », un article de Sophie Mirgaux, représentante spéciale de la Belgique pour les océans.

2. Journée internationale du droit à l'avortement (28.09)

3. La 77ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies (APNU Jeunes)

INFORMATIONS THÉMATIQUES

1. Installations nucléaires en Ukraine : le rôle de l'AIEA
2. Nouveau rapport du PNUD sur le développement humain
3. Nouveau rapport « United In Science 2022 »
4. Note de lecture : *Diplomacy in Practice, a Critical Approach*, par Johan Verbeke

ÉVÈNEMENTS À VENIR

À LA UNE



OCÉANS 2022

La Conférence de l'ONU sur les océans : un moment clé à l'aube de deux grandes négociations pour la protection de la biodiversité marine

 *Sophie Mirgaux – Représentante spéciale pour les océans
– DG Environnement – SPF Santé*



L'année 2020 avait été baptisée comme l'année de l'océan. L'année où les étoiles s'aligneraient et la communauté internationale aurait l'opportunité unique de prendre plusieurs décisions qui signifieraient une véritable avancée pour la protection de la biodiversité marine.

Il était grand temps, d'ailleurs. Le Rapport spécial sur l'océan, la cryosphère et les changements climatiques du GIEC (le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui venait

d'être publié en septembre 2019 démontrait une fois de plus l'impact que l'océan subit des changements climatiques, mais aussi l'importante contribution qu'il a dans la lutte contre ce même changement climatique. L'océan dans le double rôle de victime et d'allié. En outre, le rapport de mai 2019 de l'IPBES (la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique) nous avertissait de la perte de biodiversité marine effrayante des dernières décennies.

Et les négociateurs étaient prêts. Prêts à relever les défis, prêts à préparer des positions nationales, prêts à discuter pendant des heures dans leur groupe régional et prêts à négocier jusque bien après la fermeture officielle du bâtiment de l'ONU, tout cela dans la perspective de cet illustre compromis.

Cependant... cependant, le monde, y inclus le monde du multilatéralisme onusien, a été mis à l'arrêt en mars 2020. Quelques jours avant le début de la 4e et supposée dernière Conférence Intergouvernementale (IGC) pour la négociation d'un nouveau traité sous la Convention du Droit de la Mer de l'ONU pour la protection et l'utilisation durable de la biodiversité hors juridiction nationale (BBNJ). Ce futur traité a pour ambition de mettre en place un système pour la création d'aires marines protégées ; des lignes directrices globales pour les études d'impacts environnementaux ; une approche concernant l'accès aux ressources marines génétiques et le partage des bénéfices ; le renforcement des capacités et le transfert de technologie marine. Il aurait le potentiel de transformer ce Far West marin en un safe space pour la vie marine.

La Belgique s'est fortement investie dans ce processus et ne voulait absolument pas que la pandémie nous fasse faire marche-arrière. Elle a donc commencé, au moment où les conférences en ligne étaient encore un phénomène étrange et que personne ne savait se servir du bouton « mute/unmute », les High Seas Online Dialogues. Garder le momentum et échanger d'idées sur les propositions des uns et des autres étaient les objectifs principaux, mais au fur et à mesure des rotations de personnel (diplomatie et autre) aussi l'introduction des nouveaux délégués au processus. L'idée était, qu'une fois que nous puissions nous rencontrer de nouveau, de pouvoir commencer à travailler immédiatement, sans avoir besoin de longues introductions. L'IGC 4, qui a finalement pu être organisée en présentiel en mars 2022, nous a clairement démontré que ces objectifs avaient été atteints, sans pour autant avoir jamais eu l'ambition de finaliser cette négociation marathon. La 5e IGC, organisée en août 2022, n'a, malgré de claires avancées en particulier dans le chapitre des aires marines protégées, pas pu aboutir à un traité. La présidente singapourienne, l'Ambassadeur Rena Lee demandera une nouvelle prolongation du mandat pour une 6e session, le plus tôt possible en 2023.

Le processus BBNJ n'est qu'un des deux grands pas en avant qu'on pourrait prendre pendant ces « années de l'océan » (désormais au pluriel). L'autre objectif est celui du « 30x30 » ; l'insertion d'un objectif de 30% de protection de l'océan pour 2030 dans la nouvelle stratégie (le Global Biodiversity Framework ou GBF) de la Convention Biodiversité à adopter lors de sa 15e COP (Conférence des Parties). Cette COP aussi a été victime de plusieurs reports et finalement la présidence chinoise a choisi de l'organiser à Montréal (où se trouve le secrétariat de CBD) en décembre 2022.

Ce n'est pas par hasard si ces deux objectifs, la finalisation du nouveau traité BBNJ et l'adoption du 30x30, sont la raison d'être des [Blue Leaders](#), une alliance de plus de 30 membres dirigée par

la Belgique. Les Blue Leaders travaillent au niveau des experts et négociateurs, afin de se préparer aux négociations et au niveau ministériel afin d'augmenter l'intérêt politique.

La team des Blue Leaders a saisi l'opportunité de la Conférence sur les Océans, fin juin 2022 à Lisbonne pour, une nouvelle fois, rassembler ses Ministres et enthousiasmer ses troupes. Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général des Nations Unies, António Guterres a déclaré l'état d'urgence pour l'océan. Il a souligné que le manque d'action au niveau de l'océan aurait des effets catastrophiques non seulement sur l'Objectif du Développement Durable (ODD) 14 « Vie aquatique », mais sur tout l'agenda 2030. Le Vice Premier Ministre et Ministre de la Mer du Nord Vincent Van Quickenborne, l'a souligné lors du Blue Leaders Breakfast : la santé de l'océan est une précondition pour la santé de toute la planète. Prochain rendez-vous blue : la High Level Week à New York en septembre 2022, niveau Chef d'Etat et Chef de Gouvernement cette fois-ci – les enjeux se sont accrus.

La Conférence des Nations Unies sur les Océans, elle-même repoussée de 2 ans, était non seulement une opportunité de faire le bilan sur les avancements pour l'ODD14 et d'annoncer des initiatives qui y contribueraient dans les années à suivre ; c'était surtout la grande messe de tous ceux qui se soucient du monde aquatique. Déclarations ministérielles, engagements et plans annoncés par les Etats, sessions de présentations de petits projets et de grandes découvertes scientifiques, opportunité de networking entre négociateurs – une semaine qui débordait d'idées et d'énergie. Un moment essentiel pour les négociateurs, afin de retrouver l'inspiration dont nous aurons besoin pour mener à bout les deux grands challenges en diplomatie marine. Nous avons 1 an pour le faire !



28 SEPTEMBRE

Journée internationale du droit à l'avortement

 *Diane Gardiole, administratrice APNU*

Chaque année, la journée internationale du droit à l'avortement nous rappelle que ce droit est loin d'être acquis et fait l'objet de constantes régressions presque partout dans le monde. L'exemple des États-Unis, dont la Cour Suprême a récemment renversé le jugement *Roe v. Wade* qui protégeait le droit des femmes à avorter, en est l'exemple le plus marquant de cette année. Désormais, chaque État a le pouvoir de permettre ou interdire l'avortement sur son territoire, ce qui est un désastre : 13 États ont déjà interdit ou

fortement restreint ce droit[1], contraignant des milliers de femmes à devoir soit continuer une grossesse non-désirée, soit se rendre à leurs frais dans un autre État.

Pourtant, le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) fait partie de la santé sexuelle et reproductive. Le dernier rapport du Fonds des Nations Unies pour la Population[2] livre certains constats inquiétants : environ une grossesse sur deux n'est pas intentionnelle, et 60% d'entre elles résultent en un avortement. Puisque 45% de ces avortements ne sont pas médicalisés, les risques de décès sont importants : on compte 5 à 13% de décès maternels. Ce n'est donc pas en interdisant l'avortement ou en n'en fournissant pas l'accès qu'on améliore la santé sexuelle et reproductive des femmes. Tout comme l'Organisation mondiale de la santé, l'UNFPA note que les stéréotypes de genre, le manque d'accès à l'information, et les violences sexuelles sont notamment des facteurs qui empêchent les femmes de disposer pleinement de leur corps. En effet, l'OMS note également dans un rapport sorti en mars dernier que « l'accès à l'avortement sécurisé est essentiel pour la santé des femmes et des filles »[3]. L'OMS encourage les États à supprimer les obstacles politiques qui n'ont aucun fondement médical, comme la période d'attente obligatoire (de 6 jours en Belgique...), la criminalisation, ou encore l'autorisation d'un tiers (p. ex : mari, famille). Interdire l'avortement n'empêche pas les femmes d'avorter, car obliger une femme à poursuivre une grossesse imprévue peut constituer une violence à l'égard des femmes. Permettre l'avortement légal et sécurisé permettrait en revanche d'empêcher environ 39 000 décès de femmes chaque année.

[1]<https://www.rtf.be/article/droit-a-lavortement-aux-usa-livg-sera-facilitee-pour-les-anciennes-combattantes-11059179>

[2] Mars 2022, <https://www.unfpa.org/fr/press/pres-dune-grossesse-sur-deux-nest-pas-intentionnelle-une-vraie-crise-mondiale-selon-le>

[3] Mars 2022, <https://www.who.int/fr/news/item/09-03-2022-access-to-safe-abortion-critical-for-health-of-women-and-girls>



LA 77ÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Un article APNU Jeunes

 *Edwina Seni, MA1, Relations Internationales à finalité sécurité, paix et conflits, Université Libre de Bruxelles /*

Responsable du Comité rédaction APNU Jeunes

La 77e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies s'est ouverte le lundi 19 septembre au Siège de l'Organisation à New York. Alors que le monde se tourne vers les Nations Unies face à l'insécurité alimentaire, la hausse des prix de l'énergie, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, et la guerre en Ukraine, le Secrétaire Général de l'ONU António Guterres et le nouveau Président de l'Assemblée générale Csaba Kőrösi ont rappelé lors de la première réunion de la session, la mission de l'ONU : « rassembler quand il y a des désaccords et construire des ponts quand il y a de profondes divisions ».

Soulignant la nécessité d'adopter une approche préventive et de promouvoir un multilatéralisme inclusif basé sur ce qui unit les Etats membres, M. Kőrösi a déclaré souhaiter au cours de son mandat défendre et protéger les valeurs et les principes de la Charte des Nations Unies en poursuivant des approches intégrées pour renforcer le rôle de la science dans la prise de décision, volonté traduite par la devise qu'il a choisie pour sa présidence : « des solutions fondées sur la solidarité, la durabilité et la science ».

La Belgique, plus que jamais convaincue qu'un multilatéralisme dynamique, tourné vers l'avenir et la coopération internationale est la voie pour apporter une réponse efficace aux défis globaux, était représentée à New York par le Premier ministre Alexander De Croo, la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, et la ministre de la Coopération au développement et de la Politique des grandes villes Meryame Kitir. La délégation belge a également porté la voix de la jeunesse, défendue par Mathilde Chignesse, déléguée ONU Jeunesse du Forum des Jeunes et Maïté Coppens du Vlaamse Jeugdraad qui a montré deux grandes priorités à l'agenda : la participation des jeunes et l'éducation à l'environnement. Les jeunes belges ont plaidé pour une participation réelle et inclusive de la jeunesse aux processus décisionnels à tous les niveaux de pouvoir et pour l'intégration de cours liés à l'environnement dans les programmes scolaires afin de mieux informer et sensibiliser les jeunes aux enjeux climatiques et environnementaux.

INFORMATIONS THÉMATIQUES

INSTALLATIONS NUCLÉAIRES EN UKRAINE: LE RÔLE DE L'AIEA

Conflit en Ukraine : l'AIEA et les installations nucléaires en Ukraine

Depuis le début du conflit en Ukraine, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a été projetée sur le devant de la scène en raison du rôle central qu'elle joue à l'égard de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires du pays. Quel est toutefois le mandat de l'AIEA et quel rôle peut-elle jouer dans le cadre du conflit ukrainien ?

1. Mandat général de l'AIEA

Le premier objectif de l'Agence est d'encourager et de faciliter le développement et l'utilisation pratique de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Un second objectif tout aussi important est de veiller à instituer et appliquer des mesures visant à garantir que les installations nucléaires et les matières fissiles ne sont pas utilisées pour servir à des fins militaires. Pour ce faire, des « garanties » sont appliquées dans 185 Etats, destinées à mettre en œuvre un régime de contrôle et de surveillance permettant à l'Agence de garantir la nature pacifique des installations placées sous son contrôle. La réglementation de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires, quant à elle, relève de la responsabilité exclusive des Etats. Toutefois, l'AIEA fournit une assistance aux Etats Membres en établissant des normes de sûreté internationales, en donnant des orientations en matière de sécurité nucléaire et en aidant les Etats à les mettre en œuvre.

2. Que fait l'AIEA depuis le début du conflit en Ukraine ?

Depuis le début du conflit en Ukraine, l'AIEA, par la voix de son Directeur Général Rafael Grossi, a mobilisé ses équipes pour suivre de près la situation des installations nucléaires dans le pays. L'Ukraine est un pays fortement nucléarisé, comptant pas moins de 15 réacteurs sur son territoire, dont 6 à la centrale de Zaporijjia, la plus grande d'Europe. La centrale de Zaporijjia est occupée par les forces russes depuis début mars 2022. Des experts nucléaires russes sont également présents sur le site.

- **Informier** : l'AIEA a joué la transparence et a publié pas moins de 111 communiqués de presse depuis le 24 février 2022, dont deux rapports de synthèse. Ces communiqués sont disponibles sur le site de l'AIEA (www.iaea.org). Certaines informations techniques sont également transmises via une plateforme sécurisée gérée par l'AIEA, destinée aux situations d'urgence.
- **Veiller à la sûreté et à la sécurité des installations nucléaires et apporter une assistance technique** : l'AIEA a extrait de ses nombreuses publications dédiées à la sûreté et à la sécurité nucléaires « [7 piliers indispensables](#) » qui doivent absolument être respectés en cas de crise (intégrité physique des installations, approvisionnement externe en électricité entre autres). L'AIEA est en mesure de contrôler certains paramètres à distance et a réalisé plusieurs missions de terrain depuis le début du conflit, entre autres à Tchernobyl et à Zaporijjia. Lors de ces missions, les experts de l'AIEA ont réalisé des mesures de la radioactivité et apporté de l'assistance et du matériel technique (fourni en partie par les Etats Membres). Une équipe d'experts de l'AIEA se

trouve actuellement à Zaporijjia, de manière continue, ce qui facilite la transmission d'informations indépendantes et impartiales.

- **Veiller à la mise en œuvre des garanties (« safeguards »)** : l'AIEA s'efforce de respecter le planning de contrôles et d'inspections prévu au titre de l'accord de garanties signé entre l'Ukraine et l'AIEA. Celui-ci comporte des visites de terrain afin de s'assurer que les installations et matières nucléaires n'ont pas été détournées à des fins militaires. Ces inspections ont pu avoir lieu jusqu'à présent, avec de grands retards parfois et non sans risque pour la sécurité des inspecteurs de l'AIEA.

3. Quels sont les grands défis auxquels est confrontée l'AIEA ?

- **Un environnement politisé** : l'AIEA et son Directeur Général s'efforcent de respecter le mandat qui leur est conféré par le Statut de l'Agence. Un équilibre délicat, où certains reprochent parfois à l'AIEA de ne pas condamner de manière claire l'agresseur russe. Des voix s'élèvent régulièrement pour suspendre certains privilèges de la Russie au sein de l'organisation, cet Etat siégeant de manière permanente au Conseil des Gouverneurs de l'AIEA, l'organe directeur de l'organisation, qui compte 35 membres.

L'AIEA veille cependant à garder les canaux de communication ouverts avec toutes les parties afin de s'acquitter de ses tâches et de trouver des solutions pour préserver la sûreté et la sécurité des installations nucléaires.

- **Les dangers engendrés par les bombardements sur et autour de la centrale de Zaporijjia** : les bombardements sur et aux alentours du site se sont multipliés depuis début août, ce qui met gravement en danger des installations qui n'ont pas été conçues pour opérer en cas de conflit, augmentant de la sorte le risque d'incident et d'accident. Le Directeur Général Rafael Grossi essaie depuis plusieurs semaines de mettre en place une « **zone de protection** » autour de la centrale, ce qui nécessite toutefois maintes discussions avec toutes les parties concernées.
- **L'impact de l'annexion unilatérale de nouveaux territoires ukrainiens sur la mise en œuvre des garanties** : l'annexion unilatérale et illégale de régions ukrainiennes par la Russie, dont une partie de la région de Zaporijjia, risque de compliquer à l'avenir la mise en œuvre des garanties sur le site de la centrale.

4. Et la Belgique ?

La Belgique ne siège actuellement pas au Conseil des Gouverneurs de l'AIEA. Depuis le début du conflit, elle a toutefois fait entendre sa voix, aux côtés de celle de l'Union Européenne, pour dénoncer l'agression russe, demander le retrait des troupes russes de la centrale de Zaporijjia et, plus généralement, du territoire ukrainien. La Belgique a soutenu les deux résolutions adoptées par le Conseil des Gouverneurs

en mars et en septembre 2022, sur la sûreté, la sécurité nucléaires et la mise en œuvre des garanties en Ukraine. Notre pays a également souscrit à deux déclarations conjointes soutenues par environ 60 Etats, dont l'une a été publiée tout récemment lors de la Conférence Générale de l'AIEA, visant à faire part de notre inquiétude quant à la sûreté et la sécurité des installations nucléaires, à dénoncer l'agression russe et à soutenir le travail de l'AIEA.

NOUVEAU RAPPORT DU PNUD SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le 8 septembre 2022, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a publié son [Rapport annuel sur le développement humain](#), intitulé « Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation ». « Sans un changement radical de cap, nous risquons d'avoir à supporter encore davantage de privations et d'injustices », prévient le PNUD. Plus d'informations [ici](#).

Les deux dernières années ont eu un impact dévastateur pour des milliards de personnes dans le monde, lorsque des crises comme la COVID-19 et la guerre en Ukraine se sont succédées et ont interagi avec des changements sociaux et économiques radicaux, des changements planétaires dangereux et une aggravation de la polarisation.



 *Bénédicte Frankinet, Administratrice APNU*

L'indice de développement humain a été développé par les Nations Unies pour mieux refléter le niveau

réel de bien-être des individus que ne le fait le PNB, en agrégeant des données sociales, telles que celles relatives à l'espérance de vie, à l'accès à l'éducation, ou encore à l'égalité hommes-femmes. Le Programme des Nations Unies pour le Développement publie chaque année un classement des pays en fonction de leur IDH; la partie narrative de ce rapport est consacrée aux grands défis du moment en matière développement humain. Les deux rapports précédents ont été consacrés respectivement au creusement des inégalités et aux conséquences de l'anthropocène.

Sous le titre « Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation », le rapport sur le Développement humain 2021-2022 a pour thème les situations nouvelles et la complexité des crises auxquelles l'humanité doit désormais faire face. Des crises qui interagissent, parfois de manière imprévue, et auxquelles il faut trouver des réponses qui soient à la fois novatrices, dynamiques et, elles aussi, interactives.

L'indice de Développement humain mondial a en effet baissé pour la première fois pendant deux années consécutives après la pandémie du COVID-19 : les gains des 5 années précédentes s'en trouvent effacés. Les auteurs mettent en garde contre la tentation d'analyser comme une simple suite d'événements ponctuels la pandémie du Covid-19, la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les approvisionnements énergétiques et alimentaires, de même que les récentes catastrophes écologiques et climatiques, et d'espérer un retour à la normale. Les auteurs pointent au contraire « une convergence de pressions planétaires déstabilisantes, d'inégalités croissantes, de transformations sociales radicales et d'une polarisation généralisée » qui génère « des incertitudes nouvelles, complexes et interactives » et un sentiment de perte de contrôle. Le décalage est grand entre la complexité de la situation réelle et les propositions qui devraient aider à affronter ces nouvelles incertitudes. Les institutions, les sociétés et les individus éprouvent en effet beaucoup de difficultés à dépasser leurs modes habituels de pensée et d'action pour développer des réponses adéquates à ces défis nouveaux, multiples et interconnectés.

Il faut apprendre à penser autrement. Constatant que le développement ne peut plus être vu comme une évolution linéaire, les auteurs plaident en faveur d'un processus de « reconstruction continue et créative », évolutive et proactive, qui viendrait se substituer aux réactions à court terme, dans un « état d'urgence chronique », que le monde a connues ces dernières années.

Le rapport reconnaît les défis considérables que présente ce bouleversement des modes de réflexion et d'action. Il propose de prendre en considération les expériences réussies (vaccins COVID, interventions inédites en matière de protection sociale...) mais aussi d'élargir la réflexion, notamment aux aspects - positifs et négatifs - de l'intelligence artificielle et au développement de la compréhension du rôle des émotions et de la culture dans le façonnement de la décision humaine. Force est de constater que le champ de ces nouveaux modes d'action doit encore être défriché.



United in Science 2022

A multi-organization high-level compilation of the most recent science related to climate change, impacts, and responses



Photographer: Alkis Konstantinidis/Reuters



NOUVEAU RAPPORT « UNITED IN SCIENCE 2022 »

✍ Martine Van Dooren, Administratrice APNU

Le 13 septembre 2022, publication de la quatrième édition du rapport “United In Science”, compilation de travaux sur le climat réalisée les organismes internationaux et scientifiques faisant autorité en la matière, sous la coordination de l’OMM.

« Le climat est en train de changer sous nos yeux ... Nous allons dans la mauvaise direction . »

Nous assistons à des événements extrêmes à répétition, dont les inondations au Pakistan qui ont submergé un territoire grand comme trois fois le Portugal, ne sont qu'un des exemples les plus récents. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui avait été constater sur place la dévastation causée par ces inondations a eu des termes très durs lors de sa conférence de presse donnée quelques jours avant la 77ème Assemblée générale des NU : « La réponse mondiale à la crise climatique est inadéquate, injuste et au fond une trahison....les plus vulnérables paient un prix horrible pour des décennies d'intransigeance et d'inaction des grands émetteurs des gaz à effet de serre (GES) que sont principalement les pays du G20. »

Sécheresses, incendies de forêts, canicule, fonte des glaciers, inondations qui n'épargnent plus aucune région du monde, nous confirment que le climat est en train de changer sous nos yeux et que le réchauffement climatique est déjà devenu une réalité perceptible pour la grande majorité de l'humanité.

Nous allons dans la mauvaise direction, peut-on lire dans le rapport coordonné par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), intitulé United in Science, fruit de la collaboration entre de nombreuses organisations scientifiques, sorti en septembre 2022.

Ce rapport confirme, que malgré les engagements pris depuis l'Accord de Paris de 2015, les concentrations des gaz à effet de serre (GES), principales responsables du réchauffement climatique, sont reparties à la hausse en 2021 et ont atteint des pics sans précédent après avoir baissé pendant la pandémie du Covid-19.

Quatre des principaux indicateurs du changement climatique, à savoir la concentration des GES, l'élévation du niveau de la mer, le réchauffement climatique et l'acidification des océans ont atteint de nouveaux records (négatifs) en 2021. Le rapport précise que les 7 dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Ce qui fait dire aux experts que « nous ne pouvons exclure un franchissement de points de bascule dans le système climatique », c'est à dire des seuils critiques au delà desquels le système climatique pourrait se réorganiser de manière irréversible. La fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique qui entraînerait une élévation considérable du niveau des océans est un des exemples de ce qui pourrait provoquer un point de bascule.

Ces conditions météorologiques extrêmes et fréquentes ont causé des préjudices évalués à plusieurs milliards de \$ et ont eu de graves répercussions sur l'approvisionnement en eau, la sécurité alimentaire et les déplacements des populations (réfugiés climatiques).

Le rapport souligne que les engagements actuels des plus grands émetteurs de GES ne permettent pas de maintenir l'augmentation de la température en dessous de 1,5 degrés.

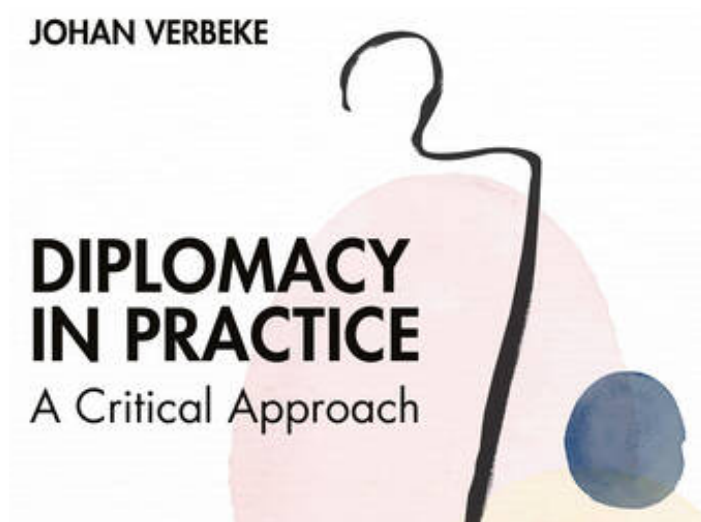
Selon les estimations des experts, le réchauffement planétaire se situera à 2,8°C si on s'en tient aux politiques actuelles, ou à 2,5°C si les engagements pris par les Etats étaient respectés. Il faut de toute urgence diminuer les émissions de GES en supprimant notre addiction aux énergies fossiles pour

reprendre l'appel du SG et financer des mesures d'adaptation pour renforcer la résilience des Etats et des populations face aux conséquences du réchauffement climatique.

Les engagements pris par les Etats notamment lors de la COP 26 s'avèrent être insuffisants. Ils devraient être 4 fois plus ambitieux selon le rapport de l'OMM. Le niveau de ces engagements sera un des points clés de la COP 27 qui se tiendra à Charm el-Cheikh, en Egypte, du 6 au 18 novembre prochain. La question du financement de programmes en faveur des principales victimes du réchauffement climatique sera tout aussi capitale pour la réussite des négociations.

Pour terminer par une note plus positive, le 6ème rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) souligne que nous, Etats et citoyens, avons les moyens et le savoir faire pour réduire les émissions et lutter contre le réchauffement climatique en transformant nos modes de production et de consommation.

« Les solutions aux problèmes mondiaux existent déjà, notamment contre le changement climatique, mais ils requièrent, outre une observation scientifique et dépassionnée, une vraie volonté de les mettre en œuvre », a déclaré le président de la 77 ème AG, M. CSABA KOROSI.



NOTE DE LECTURE

par Johan Verbeke

Qu'est-ce que la diplomatie? Comment s'exerce-t-elle en pratique? Dans son ouvrage à la fois érudit et didactique, Johan Verbeke décortique la réalité du métier de diplomate, loin des descriptions romanesques ou des souvenirs nostalgiques. Il propose un inventaire minutieux des instruments et des concepts à disposition de l'action diplomatique. L'analyse des mécanismes de celle-ci, mais aussi de ses limites, est réaliste et sans concessions. La bibliographie jointe à chaque chapitre ouvre de nouvelles perspectives, y compris sur le rôle de la psychologie, du raisonnement logique ou de la théorie des jeux en diplomatie.

Johan Verbeke a été Représentant permanent de la Belgique aux Nations Unies et Ambassadeur à Washington. Il enseigne à la VUB et à l'Université de Lille. Il est Senior Fellow de l'Institut Egmont, dont il a par ailleurs été le Directeur.

Diplomacy in Practice, a Critical Approach est paru en anglais chez Routledge, 2022.



4 OCTOBRE 2022

SDG FORUM Belgium (passé)

L'APNU et la VVN (UNA Belgium) ont participé au [SDG Forum 2022](#). Comme chaque année, le SDG Forum rassemble à Bruxelles la société civile, les institutions et les personnes qui souhaitent contribuer à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. Cette année, le Forum s'est tenu au **Centre Flagey**. **L'APNU y était présente, aux côtés de la VVN, pour l'atelier « *Is something wrong with the SDGs?* », lequel a remporté un franc succès. Merci aux participants !**

13 OCTOBRE 2022 (18H00)

Conférence APNU (à venir)

La mondialisation des systèmes alimentaires - opportunités et défis

L'Association pour les Nations Unies (APNU) a le plaisir de vous inviter à sa prochaine conférence / débat en présentiel, en partenariat avec la Ville de Bruxelles, et avec la participation de la FAO et la Commission européenne. La conférence aura pour thème « **La mondialisation des systèmes alimentaires : opportunités et défis** » et sera suivie d'une réception le 13 octobre 2022 à 18h00 (ouverture des portes à 17h30) à la Maison Bellone.

La conférence a lieu dans le cadre de la **Quinzaine de la solidarité internationale** de la Ville de Bruxelles avec pour thème 2022 la globalisation. Retrouvez le programme [ici](#).

La conférence est aussi l'occasion de rappeler la [journée mondiale de l'alimentation](#) le 16 octobre.

INSCRIPTION GRATUITE ➡ [ICI](#)



MONDIALISATION DES APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES

OPPORTUNITÉS ET DÉFIS



Conférence & débat
13 octobre 2022 - 18h00
(Ouverture 17h30) + réception



Maison Bellone
Rue de Flandre 46
1000 Bruxelles



Dans le cadre de la Quinzaine de la solidarité internationale 2022 de la Ville de Bruxelles, l'APNU propose d'étudier un aspect critique de la globalisation : la sécurité alimentaire. La conférence se penchera sur la nécessité d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires résilients afin de pouvoir résister aux crises futures. Le débat sera introduit par Françoise Tulkens, ancienne Vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'Homme et Présidente de l'APNU. Raschad Al-Khafaji, Directeur du Bureau de la FAO à Bruxelles fera le lien avec la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.



Amrouk El Mamoun, Économiste principal à la Division du Commerce et des Marchés de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Philippe Thomas, Chef de secteur, Crises alimentaires, Commission européenne



Amaury Ghijselings, Chargé de recherche sur la souveraineté alimentaire, CNCd

<https://forms.gle/tzekdsifgSTG56yv8> / secretaire@apnu.be

Inscription gratuite obligatoire

23 OCTOBRE 2022

Marche pour le climat à Bruxelles : mobilisez vous !

Départ 13h00 de la Gare du Nord (à venir)

Oui, la crise climatique est là et bien là.

Le dimanche 23 octobre a lieu la Marche Climat « Walk for Your Future ». Cette année, l'accent sera particulièrement mis sur le droit à l'alimentation et l'accès à une énergie propre, abordable et équitable. Nous marcherons pour faire valoir nos droits les plus fondamentaux, aujourd'hui menacés par la crise climatique. Ensemble, nous voulons envoyer un message fort de la société civile belge aux décideur·euses du monde entier, qui se réuniront à la COP , le 6 novembre en Égypte.



Twitter



Facebook



Website



LinkedIn

Éditeur responsable :
Christine Van Nieuwenhuyse

Vice-Présidente de l'APNU

© 2022 Association pour les Nations Unies (APNU), All rights reserved.

Vous recevez ces courriers électroniques afin que nous puissions vous tenir au courant des activités de l'APNU et de l'actualité des Nations Unies.